1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom de produit :	TRIPOD WAX
	Cat. No. 41000005
No. CAS :	-
No CE :	-
No d'Enreg. REACH:	-
Dimension de l'emballage :	90 g

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation :	Adhésif.
Utilisations déconseillées:	Aucune contre-indication n'est identifiée. (*)

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur :	Struers Ltd 7275 West Credit Avenue Ontario L5N 5M9 Mississauga Canada Tel:+1 (905) 8148855
Responsable de la préparation de la fiche signalétique:	Responsable de la préparation de la fiche signalétique: DHI Toutes les questions concernant le contenu de cette fiche technique doivent être transmises à : struers@struers.dk

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Alberta & NWT:
PADIS: 1-800-332-1414
British Columbia:
DPIC: 604-682-5050 / 1-800-567-8911
Ontario:
Centre antipoison: 1-800-268-9017
Québec:
Centre antipoison: 1-800-463-5060

Infotrac:
1-800-535-5053
Struers CAN:
+1 (905) 8148855
(Seulement pendant des heures d'ouverture)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit dangereux

SIMDUT 2015: Irritation cutanée — catégorie 2
Irritation oculaire — catégorie 2B

Éléments d'étiquetage

Attention

H315	Provoque une irritation cutanée.
H320	Provoque une irritation des yeux.
P280	Porter des gants de protection.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P332 + P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Autres dangers

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substances

Le produit contient : polyester.

SIMDUT 2015:

% :	No. CAS :	No CE :	No d'Enreg. REACH:	Nom chimique :	Classification du risque:	Obs. :
100	-	-	-	Anhydride phtalique-éthylène glycol polymère	Irritation cutanée catégorie 2 Irritation oculaire catégorie 2B	

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Inhalation : Aller à l'air frais et se reposer.

Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés et laver la peau abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Symptômes/effets: Voir section 11 pour les informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Soins médicaux: Traiter de manière symptomatique.

5. MESURES À PRENDE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Moyens d'extinction : Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Risques particuliers : Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu : Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de poussières.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer et déposer dans un contenant adéquat.

Référence à d'autres articles

Références : Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipulation :	Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de poussières.
Précautions techniques :	Une aspiration ponctuelle est recommandée.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions techniques de stockage :	Aucune prescription particulière.
Conditions de stockage :	Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s):	Aucune information disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Valeurs limites ne sont pas assignées.

Contrôle de l'exposition

Mesures techniques:	Une aspiration ponctuelle est recommandée.
Protection individuelle:	Choisir l'équipement de protection conformément aux normes en vigueur et en co-opération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
Protection respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Porter un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2. (*)
Protection des mains:	Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc sont recommandés. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. (*)
Protection des yeux :	En cas de risque de contact : Porter des lunettes de protection/masque facial.
Protection de la peau :	En cas de risque de contact : porter un tablier ou un vêtement de protection. (*)
Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :	Non disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme :	Solide
Couleur:	Ambre.
Odeur :	Inodore.
Seuil olfactif:	Non disponible.
pH :	Non disponible.
Point de fusion :	43 - 49 °C
Point d'ébullition :	> 100 °C
Point d'éclair :	> 263 °C (505 °F)
Taux d'évaporation:	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non disponible.
Limites d'explosion :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Aucune.
Densité de vapeur:	> 1
Densité relative :	1,31
Solubilité :	insoluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.
Temperature d'auto-inflammation (°C):	Non disponible.
Température de décomposition (°C) :	Non disponible.
Viscosité:	Non disponible.
Propriétés explosives:	Non disponible.
Propriétés comburantes:	Non disponible.

Autres informations

Autres données:	Composés organiques volatils (COV) : 0,5 g/l (calculé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Réactivité : Aucunes informations disponibles.

Stabilité chimique

Stabilité : Stable aux températures normales.

Risque de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucunes informations disponibles.

Conditions à éviter

Conditions/matières à éviter : Échauffement.

Matériaux incompatibles

Matières incompatibles: Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (dermique):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë (par inhalation):	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion/Irritation cutanée :	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Provoque une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. National Toxicology Program (NTP): Non. Aucunes informations disponibles.
Toxicité pour la reproduction :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation :	Non pertinent à des températures de travail normales.
Contact avec les yeux :	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion :	Peut avoir un effet irritant et provoquer une malaise.
Effets spécifiques :	Le risque d'effets à long terme par l'exposition professionnelle est considéré comme minime.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité

Écotoxicité : Le danger pour l'environnement que présente le produit est considéré comme limité.

Persistance et dégradation

Dégradabilité : La dégradabilité du produit n'est pas indiquée.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée sur la bioaccumulation n’est disponible.

Mobilité dans le sol

Mobilité : Aucunes informations disponibles.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB: Aucune information disponible.

Autres effets nocifs

Autres effets nocifs : Aucune information disponible.

13. DONNÉES SUR L’ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Résidus : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Emballages contaminés : Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.
Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, TMD).

Numéro ONU

No UN: -

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport : -

Classe(s) de danger relative au transport

Classe : -

Groupe d'emballage

PG: -

Dangers environnementaux

Polluant marin: -

Substance dangereuse pour l'environnement: -

Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières: Aucun connu.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac: Pas pertinent.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLAMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit

Dispositions particulières: LIS : Tous les substances chimiques du produit sont soit sur la liste LIS, soit en sont exemptés.

Législations nationales : Règlement sur les produits dangereux, avec modifications.
Loi canadienne sur la protection de l'environnement, La Liste intérieure des substances (LIS): Guide du déclarant, avec modifications.
British Columbia: "Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97", avec modifications (2015).
Quebec: Règlement sur la santé et la sécurité du travail, avec modifications (2013-12-13).
Ontario: "Control of Exposure to Biological or Chemical Agents R.R.O. 1990, Reg. 833", avec modifications (2016).
Alberta: Occupational Health and Safety Code 2009.
U.S. Department of health and human services: 2011 - Report on Carcinogens - 12th Edition.
Centre Internationale de Recherche sur le Cancer (CIRC): Monographies du CIRC sur l'Evaluation des Risques de Cancérogénicité pour l'Homme. Lyon: CIRC Organisation mondiale de la Santé.

16. AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 1, 8.
Les (*) indiquent les modifications comparées avec la version antérieure.

Approuvées par DHI.

Allan Vorup

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité :	PBT = persistant, bioaccumulatif et toxique. vPvB = très persistant et fortement bioaccumulatif.
Autres informations:	Classification selon le SIMDUT 2015: Méthode de calcul.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark.
www.dhigroup.com.